

OTTAWA
CONVENTION
CENTRE



CENTRE
DES CONGRÈS
D'OTTAWA

CANADA'S MEETING PLACE
LE LIEU DE RENCONTRE DU CANADA

2025-2026 RAPPORT ANNUEL

Centre des Congrès d'Ottawa

55 Promenade du Colonel By, Ottawa
Ontario, Canada, K1N 9J2
Tél : 613 563 1984 ou 1 800 450 0077
Fax : 613 563 7646
Courriel : info@rogers-centreottawa.ca

Conseil d'administration du CCO

Jim Armour, président (Nomination provinciale)

6 juin 2019 - 16 avril 2028

Yilong Ma, administrateur (Nomination provinciale)

4 mars 2022 - 3 septembre 2028

Jagdeep Perhar, administrateur (Nomination provinciale)

7 mai 2020 - 15 juillet 2029

Fred Sherman, administrateur (Nomination provinciale)

9 juillet 2020 - 15 juillet 2029

Paul-Émile Cloutier, administrateur (Nomination provinciale)

29 janvier 2026 - 28 janvier 2029

Kent Smith, administrateur (Nomination provinciale)

29 janvier 2026 - 28 janvier 2029

Conseillère Stéphanie Plante, administratrice (Nomination de la Ville d'Ottawa)

14 décembre 2022 - 26 octobre 2026

John Swettenham, administrateur (Nomination de la Ville d'Ottawa)

16 mai 2025 - 26 octobre 2026

Michael Crockatt, administrateur (Nomination de la Ville d'Ottawa)

15 novembre 2020 - 26 octobre 2026

Ann Matejicka, administratrice (Nomination provinciale)

1er décembre 2022 - 30 novembre 2025

Kay Stanley, administratrice (Nomination provinciale)

11 mars 2021 - 30 octobre 2025

POSTE VACANT - Nomination provinciale

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CA ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'exercice financier 2025-2026 s'est terminé avec un excédent qui a permis au centre de rembourser 1 million de dollars à l'Office ontarien de financement. Bien que nous ayons organisé moins de congrès cette année, ceux qui ont eu lieu ont généré des revenus plus importants et attiré plus de participants que l'année précédente. Au total, 250 événements ont été organisés, dont des congrès qui ont attiré 39 000 visiteurs de l'extérieur de la ville, ce qui a stimulé l'économie d'Ottawa de 160 millions de dollars en dépenses directes, notamment :

Dépenses des participants	110 M\$
Dépenses des exposants	37 M\$
Dépenses de production	13 M\$

Ces dépenses directes ont contribué à hauteur d'environ 131 millions de dollars au PIB d'Ottawa et ont permis de soutenir environ 1 492 emplois, générant ainsi 82 millions de dollars de revenus directs et indirects liés à la main-d'œuvre. Ce montant comprend 51 millions de dollars de revenus liés à la main-d'œuvre provenant de 1 136 emplois directement soutenus par les événements organisés au Centre des congrès d'Ottawa (CCO). Le centre a généré 58 millions de dollars en taxes pour les trois niveaux de gouvernement.

Notre stratégie visant à attirer et à accueillir davantage d'événements autochtones a non seulement donné lieu à plusieurs grandes conventions tout au long de l'année, mais a également permis d'attirer des événements récurrents, comme l'Assemblée des Premières Nations et le salon professionnel et la conférence Aqsaaniit.

De plus, le CCO a eu l'honneur d'accueillir WAVES 2025 : Sommet mondial des langues autochtones, qui a réuni des aînés, des gardiens du savoir, des jeunes, des artistes, des éducateurs et des champions des langues de partout sur l'Île de la Tortue et d'ailleurs. Les échanges et les liens tissés entre nos murs ont souligné l'importance de la revitalisation des langues autochtones et la résilience des communautés qui œuvrent à protéger et à célébrer leur patrimoine linguistique.

Le CCO a accueilli des événements à l'échelle de la ville, notamment la Conférence nationale sur les prêts hypothécaires 2025 et la série de championnats ScotDance Canada, où plus de 1 000 danseurs venus de partout au Canada et d'ailleurs dans le monde ont pris part à la compétition. Des concours au banquet de gala en passant par le marché des exposants, chaque moment a mis en valeur le dévouement et la passion de la communauté de la danse écossaise.

Le CCO continue de briller en tant que lieu de rencontre du Canada. Nous avons installé des cabines d'intimité, deux simples et une double, à des endroits stratégiques dans l'ensemble de l'immeuble. Ces cabines offrent aux participants un espace pour s'isoler, prendre un appel ou répondre à un courriel. Le CCO a également réaménagé l'entrée principale afin de créer une première impression plus accueillante. De nouveaux bacs à fleurs et des sièges ont été installés, et les pavés existants ont été renivelés.

Une tendance persistante reste la diminution significative du délai dans lequel les clients réservent leurs événements. Étant donné que l'espace disponible dans notre bâtiment est limité, plus les clients attendent pour réserver, moins ils ont de choix. Pour éviter cela, plusieurs de nos conventions annuelles de longue date ont conclu des contrats pluriannuels afin de garantir les dates et les espaces souhaités pour leur événement.

Le CCO a maintenu son engagement à offrir un service à la clientèle exceptionnel tout au long de l'année, atteignant une cote de satisfaction globale de la clientèle de 4,8/5.

Tout en accueillant des personnes du monde entier au CCO, nous croyons également à l'importance de redonner à la communauté dans laquelle nous travaillons, vivons et nous divertissons. Le centre continue de soutenir le travail important de notre voisine, la Mission d'Ottawa, en participant à la marche « La nuit la plus froide de l'année » et en acheminant les surplus alimentaires à la Mission par l'entremise de programmes de récupération comme La Table des Chefs. Notre programme Leave a Legacy a connu un autre succès, donnant une seconde vie à des articles de congrès restants, tels que des blocs-notes, des bouteilles d'eau, des sacs fourre-tout et des chandails.

En 2025-2026, nous avons également ajouté un nouveau programme pour appuyer des pratiques événementielles durables. Notre programme Éco-Lanière permet aux congrès et événements organisés au Centre d'emprunter gratuitement des lanières réutilisables et écologiques, réduisant ainsi les déchets matériels tout en respectant notre engagement envers la durabilité.

Nous sommes ravis de notre succès cette année et remercions nos précieux partenaires stratégiques, Aramark Canada, Encore Canada, GES, ainsi que tous nos fournisseurs de produits alimentaires et de boissons et nos partenaires privilégiés. Les deux partenaires ont annoncé le renouvellement de leur entente pour dix ans en 2025-2026. Le CCO est enthousiaste à l'idée de poursuivre ces partenariats en offrant des services et des expériences de calibre mondial.

Nous sommes fiers de l'impact économique que le centre apporte à la ville d'Ottawa et à la province de l'Ontario, ainsi que de l'équipe que nous avons mise en place pour concrétiser notre vision d'entreprise, à savoir une « équipe inspirée qui organise des événements exceptionnels ».

Notre conseil d'administration nous a fourni des conseils et une orientation inestimables, jouant un rôle essentiel dans notre succès continu. L'avenir s'annonce prometteur et nous sommes optimistes quant à ce qui nous attend. Collectivement, nous sommes impatients d'accueillir les visiteurs dans notre magnifique capitale nationale et au lieu de rencontre du Canada.



Jim Armour
Président du conseil d'administration



Lesley Pincombe
Présidente-directrice générale

AUTORITÉ LÉGISLATIVE ET MANDAT

Le CCO est un organisme du gouvernement de l'Ontario, régi par la *Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa (L.R.O. 1990)*. Le CCO est un organisme opérationnel du ministère du Tourisme, de la Culture et du Jeu, dont le mandat législatif consiste à « exploiter, entretenir et gérer un centre de congrès de calibre international de manière à promouvoir et à développer le tourisme et l'industrie en Ontario. »

Le CCO est dirigé par un conseil d'administration composé de douze membres, dont neuf sont nommés par la province et trois par la municipalité. Le protocole d'entente entre le CCO et le ministère du Tourisme, de la Culture et du Jeu définit le cadre de responsabilité et de gouvernance :

- a) Le ministre est responsable devant l'Assemblée législative et le Conseil du Trésor/Conseil de gestion du Cabinet de l'exécution du mandat du Centre, de sa conformité aux politiques du gouvernement et du ministère, ainsi que de la présentation de rapports et de réponses à l'Assemblée législative sur les affaires du Centre.
- b) Le président est responsable devant le ministre du rendement du Centre dans l'exécution de son mandat et des rôles et responsabilités qui lui sont assignés par la loi habilitante, les directives du MBC et le protocole d'entente.
- c) Le sous-ministre est chargé de conseiller et d'assister le ministre dans l'exercice de ses responsabilités à l'égard de l'Agence.
- d) La présidente-directrice générale du CCO est responsable devant le président et le conseil d'administration de la gestion du Centre, de la supervision du personnel du Centre, ainsi que de l'exécution des rôles et responsabilités qui lui sont assignés par le conseil d'administration, les directives du Conseil de gestion, la Loi, le protocole d'entente et toute autre législation pertinente.
- e) Les employés du Centre sont responsables devant la présidente-directrice générale de l'exécution des rôles et responsabilités qui leur sont assignés par celle-ci.

Le CCO s'engage à fournir un service à la clientèle bilingue d'excellente qualité et à veiller à ce que ses services soient rapides, adaptés, accessibles et responsables.

VISION, MISSION ET VALEURS

VISION

Une équipe inspirée qui organise des événements exceptionnels.

Notre vision s'appuie sur les piliers suivants :

1. L'impact économique
2. Un service à la clientèle extraordinaire
3. La durabilité (financière, sociale, environnementale)

OBJECTIF FONDAMENTAL

Nous sommes le lieu de rencontre du Canada.

Le CCO, en collaboration avec nos partenaires touristiques, offre une scène où des invités du monde entier se rassemblent pour découvrir la capitale du Canada, générant ainsi des retombées économiques.

MANDAT ÉCONOMIQUE

Le CCO fonctionne de manière rentable en collaboration avec nos partenaires de l'industrie touristique et génère un impact économique positif pour les trois niveaux de gouvernement.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Au CCO, nous visons à favoriser un environnement où tous les membres de l'équipe peuvent être pleinement eux-mêmes, en s'épanouissant dans une culture qui respecte leurs idées, leurs croyances et leur identité. Notre milieu de travail encourage le partage des expériences et des points de vue de l'ensemble du personnel, ce qui multiplie les possibilités d'avancement, de pensée créative, de résolution de problèmes et d'engagement significatif.

VALEURS PARTAGÉES

- Collaboration
- Communauté
- Inclusion
- Innovation
- Transparence

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET ORGANIGRAMMES

À l'exception du personnel de direction et administratif, le CCO est syndiqué depuis décembre 1995 et représenté par le syndicat United Steelworkers of America (sections locales 8327 et 5297). La section locale 8327 représente le personnel de service et relève du fournisseur de services d'exploitation, Aramark Entertainment Services Inc. La section locale 5297 représente les agents de sécurité et relève du CCO; sa convention collective vient à échéance le 30 septembre 2025 et fait actuellement l'objet d'une renégociation.

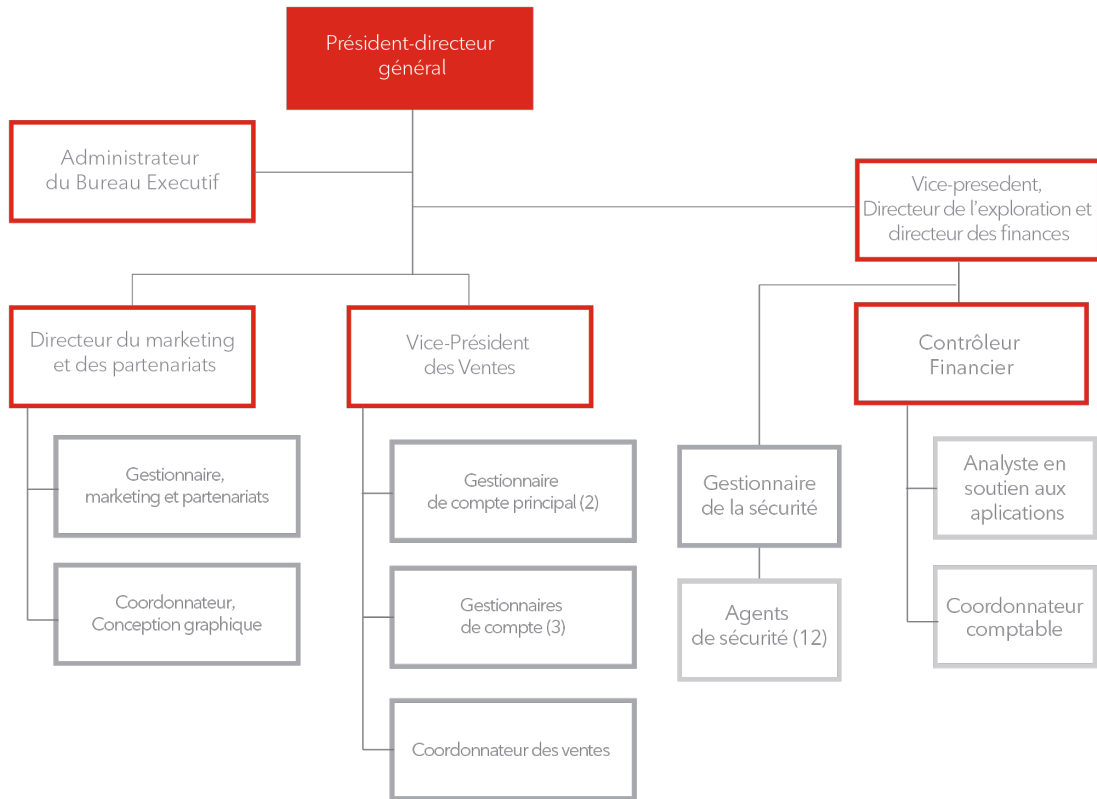
Devant l'échéance, en mars 2026, de l'entente de services de 15 ans conclue avec Aramark Canada, le CCO a mené en 2025 un processus d'appel d'offres public qui a désigné Aramark comme le soumissionnaire retenu. Une nouvelle entente de 10 ans a été négociée et conclue avant l'échéance de l'entente précédente. L'effectif total est demeuré relativement stable au cours des dernières années, avec des fluctuations du nombre d'employés syndiqués liées au volume d'événements.

Les tableaux suivants présentent un aperçu des effectifs du CCO et d'Aramark Canada au cours des trois dernières années, en précisant les équivalents temps plein (ETP) syndiqués et non syndiqués pour le CCO et l'effectif pour Aramark Canada :

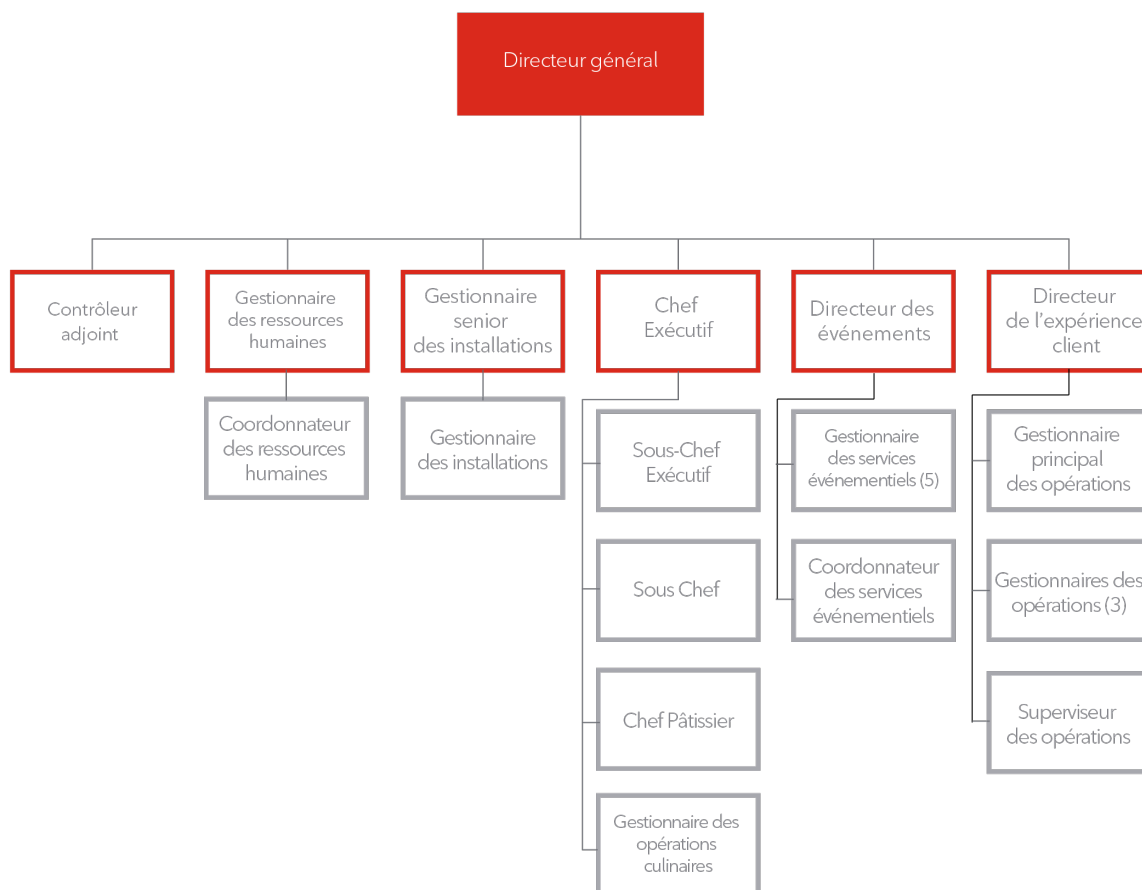
CLASSIFICATION DU CCO	2023 / 2024	2024 / 2025	2025 / 2026
CCO (Non syndiqué) ETP			
Temps plein	14	15	15
Temps partiel	0	0	0
Dirigeants	2	2	2
CCO (Section locale 5297) ETP			
Syndiqué à temps plein	6	8	8
Syndiqué à temps partiel	0,5	0	0
Syndiqué occasionnel	1	1	1
TOTAL :	23,5	26	26

CLASSIFICATION D'ARAMARK	2023 / 2024	2024 / 2025	2025 / 2026
Aramark Canada (section locale 8327) - Effectif			
Syndiqué à temps plein	5	41	61
Syndiqué à temps partiel	111	68	85
Syndiqué occasionnel	52	112	82
Non syndiqué à temps plein	24	33	32
Non syndiqué à temps partiel	2	2	1
TOTAL :	194	256	261

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA (CCO)



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU FOURNISSEUR DE SERVICES ET D'INSTALLATIONS DU CCO



OBJECTIFS ET PRIORITÉS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs d'entreprise du CCO sont établis chaque année par le conseil d'administration et l'équipe de direction, et s'harmonisent avec les priorités énoncées par le ministère dans la lettre d'orientation annuelle.

En 2025-2026, les objectifs d'entreprise du CCO se sont concentrés sur les priorités stratégiques suivantes : viabilité financière, satisfaction des clients, satisfaction des collègues, performance des partenaires et responsabilité sociale de l'entreprise.

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

Le CCO est fier de présenter une autre année de forte croissance et d'innovation, portée par son engagement envers la durabilité, une gestion financière avisée et la compétitivité à l'échelle mondiale. Grâce à une génération de revenus fiable et à des pratiques de trésorerie responsables, le CCO continue d'apporter des avantages économiques durables à la Ville d'Ottawa et à la province de l'Ontario.

L'objectif de viabilité financière du CCO était de générer des revenus et des retombées économiques importants tout en maintenant un excédent et une trésorerie saine. Pour 2025-2026, les cibles comprenaient le chiffre d'affaires brut, l'impact économique, le rythme des réservations et un excédent d'exploitation net.

Résultats : Le CCO a dépassé ses attentes de rendement financier, atteignant un chiffre d'affaires brut de 24,1 millions de dollars par rapport à une cible de 21,2 millions de dollars, et générant un excédent d'exploitation net de 2,0 millions de dollars, dépassant l'objectif de 1,1 million de dollars. La cible de rythme des réservations de 17,5 millions de dollars a été dépassée de 2 millions de dollars. Dans l'ensemble, le CCO a démontré un solide rendement financier et une progression continue vers ses objectifs de viabilité financière à long terme.

L'efficacité opérationnelle est demeurée une priorité clé. En alignant ses effectifs sur la demande d'événements, le CCO a géré ses coûts efficacement tout en maintenant la force de vente et de marketing nécessaire pour attirer de nouveaux clients. Cette approche favorise une croissance à long terme grâce à des contrats pluriannuels et à des sources de revenus diversifiées, notamment des partenariats stratégiques en publicité et en marketing.

Le CCO continue d'accroître ses revenus grâce à des partenariats avec des fournisseurs de services et des annonceurs, ce qui permet d'offrir des services de grande qualité avec des frais généraux minimes.

Le taux d'occupation du CCO est mesuré par la proportion de la superficie louée par rapport à l'espace total disponible au cours d'une année. Ce calcul ne tient pas compte des jours fériés ni des périodes d'inactivité entre les événements, ce qui signifie que, dans des conditions d'exploitation normales, le taux d'occupation maximal est estimé à environ 70 %. Au cours de la dernière année, le CCO a mis en œuvre des initiatives ciblées pour accroître l'utilisation, notamment en attirant davantage d'activités dans les salles de réunion du niveau 100 et en encourageant une utilisation non traditionnelle, en milieu de semaine, de la salle de bal Trillium. Pour 2025-2026, le taux d'occupation réel a atteint 39,3 %, ce qui indique un niveau d'occupation supérieur à la moyenne.

2. Transparence et responsabilité

La transparence et la responsabilité demeurent au cœur de la gouvernance et des activités du CCO. Tout au long de 2025-2026, le CCO a continué de respecter toutes les exigences de rapport du gouvernement de l'Ontario et les directives sur le gouvernement ouvert, en veillant à ce que ses décisions et ses actions soient guidées par l'intégrité, l'ouverture et une gestion responsable.

La haute direction a examiné le rendement financier chaque mois, tandis que le conseil d'administration et le comité des finances et de l'audit ont procédé à des examens trimestriels réguliers afin de suivre les progrès, d'évaluer les risques et d'assurer l'harmonisation avec les objectifs stratégiques. Ce cadre de gouvernance a contribué au solide rendement financier du CCO, y compris des revenus et des résultats d'exploitation qui ont dépassé les attentes budgétaires.

Le CCO a continué de collaborer étroitement avec Aramark, son partenaire en restauration, dans le cadre de réunions régulières d'examen opérationnel et financier axées sur le rendement, la satisfaction des clients, la planification des effectifs et l'amélioration continue. Les indicateurs clés de performance (KPI) ont été suivis tout au long de l'année et présentés au conseil d'administration, offrant une visibilité continue sur le rendement organisationnel et la prestation des services.

Un audit financier annuel indépendant a fourni une assurance supplémentaire et renforcé la confiance des parties prenantes à l'égard des contrôles financiers et des pratiques de reddition de comptes du CCO.

La prise de décision fondée sur les données est demeurée une priorité. Les taux d'occupation, l'activité événementielle et les commentaires des clients ont été suivis tout au long de l'année afin d'appuyer une planification réactive et une amélioration continue. Les sondages de satisfaction de la clientèle, les débriefings post-événement, la veille des médias sociaux et les commentaires des employés ont permis de cerner des occasions d'améliorer la prestation de services et de renforcer l'expérience client.

Le CCO a également maintenu son engagement envers des activités responsables et durables. Grâce à des initiatives de réduction du gaspillage alimentaire, à des audits mensuels de la qualité des aliments et à un suivi continu du détournement des déchets, l'organisation a continué de soutenir ses objectifs de responsabilité sociale de l'entreprise et de faire preuve de saine gestion environnementale.

Dans l'ensemble, les pratiques de gouvernance, de surveillance et de gestion du rendement du CCO ont assuré la reddition de comptes envers les parties prenantes tout en appuyant de solides résultats opérationnels et financiers en 2025-2026.

3. Gestion des risques

La gestion des risques appuie la viabilité financière, l'efficacité opérationnelle et le succès à long terme du CCO. Grâce à son cadre de gestion des risques d'entreprise et à ses processus de reddition de comptes réguliers, le CCO cerne, évalue et traite les risques susceptibles de nuire au rendement organisationnel et aux objectifs stratégiques.

Les principaux domaines d'intervention comprennent le financement du cycle de vie et des investissements, les obligations annuelles de remboursement de la dette et la compétitivité de la main-d'œuvre. Afin de répondre aux besoins futurs en matière d'installations et d'équipements, le CCO

continue de collaborer avec le ministère du Tourisme, de la Culture et du Jeu pour obtenir des fonds d'investissement et maintenir un établissement concurrentiel de grande qualité. Une gestion financière rigoureuse soutient la capacité de l'organisation à respecter ses obligations de remboursement de la dette, tandis que la planification des effectifs et les stratégies de relations de travail aident à attirer et à retenir les employés qualifiés nécessaires pour offrir des expériences client exceptionnelles.

Grâce à une surveillance continue, à une planification proactive et à la supervision du conseil d'administration, le CCO continue de renforcer sa résilience organisationnelle et d'appuyer la réalisation de son mandat.

4. Main-d'œuvre / Gestion du personnel

Le CCO, en partenariat avec Aramark Canada et Encore Canada, continue de soutenir une main-d'œuvre qualifiée et dévouée qui offre des expériences exceptionnelles aux clients et aux invités. En 2025-2026, le CCO a renforcé ces relations en renouvelant ses ententes de partenariat avec Aramark Canada, son fournisseur de services alimentaires et de boissons, et avec Encore Canada, son partenaire exclusif en technologie événementielle. Ces ententes renouvelées confirment l'engagement du CCO envers l'excellence du service, l'innovation et la prestation d'expériences événementielles de grande qualité.

Le CCO a continué de se concentrer sur l'attraction, le perfectionnement et la fidélisation des talents dans un marché du travail hôtelier concurrentiel. Les initiatives de recrutement, d'intégration, de formation et de perfectionnement professionnel ont contribué à bâtir une main-d'œuvre solide, apte à répondre aux besoins changeants des clients et des événements.

La reconnaissance des employés est demeurée un élément important de la culture organisationnelle du CCO. Des programmes tels que Encore Encore!, le programme Shine On de Tourisme Ottawa, ainsi que les célébrations d'anniversaires de service, ont souligné la contribution des employés et renforcé une culture d'appréciation, d'engagement et d'inclusion.

Grâce à de solides partenariats, au perfectionnement continu des employés et à un engagement envers l'excellence en milieu de travail, le CCO a continué de bâtir une main-d'œuvre résiliente qui contribue au succès opérationnel et qui offre un service exceptionnel aux clients et aux visiteurs.

5. Diversité, équité et inclusion

Au CCO, nous nous engageons à favoriser un milieu de travail où chaque membre de l'équipe se sent respecté, valorisé et libre d'être pleinement lui-même. Nous croyons que la diversité des idées, des parcours et des expériences stimule l'innovation, renforce la collaboration et améliore notre capacité à servir une communauté vaste et dynamique.

Le CCO célèbre l'individualité et s'efforce de créer un environnement professionnel où tous les employés sont traités avec dignité, sans distinction de genre, d'âge, de race, de religion, d'origine ethnique, de nationalité, de handicap, d'apparence, ou d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Nous favorisons une culture de respect, d'apprentissage continu et de dialogue ouvert, reconnaissant que nos différences sont une source de force.

Nos pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) visent à éliminer les obstacles systémiques, à promouvoir l'équité et à garantir des chances égales pour tous. Ces principes sont

intégrés à nos programmes de formation et renforcés par des communications internes cohérentes, notamment des bulletins d'information et des canaux de rétroaction. Nous encourageons activement la contribution des employés afin de façonner un milieu de travail plus inclusif.

Nous sommes fiers de la diversité de notre main-d'œuvre et continuons de nous concentrer sur le recrutement, la fidélisation et le perfectionnement de talents qui reflètent les communautés que nous servons. Notre objectif est de bâtir une culture qui non seulement valorise les différences individuelles, mais les met également à profit pour favoriser un engagement significatif et une résolution créative des problèmes.

Afin de favoriser le développement du leadership et l'inclusion, le CCO et Aramark Canada collaborent à des initiatives offrant aux gestionnaires et aux superviseurs des occasions de croissance inter-établissements. Ces expériences contribuent à bâtir une relève en leadership plus inclusive et à favoriser une meilleure compréhension de divers environnements opérationnels.

Pour l'avenir, le CCO se prépare à lancer une initiative DEI de plus grande envergure au cours de la prochaine année, comprenant des groupes de ressources pour les employés et des programmes de formation élargis. Ces efforts renforceront davantage notre engagement envers l'inclusion et veilleront à ce que chaque collègue se sente vu, entendu et soutenu.

En intégrant la DEI à tous les aspects de notre culture organisationnelle, le CCO bâtit une organisation dynamique et résiliente où chacun peut s'épanouir.

6. Collecte, partage et utilisation des données

Le CCO s'engage à améliorer la façon dont les données sont recueillies, partagées et utilisées pour éclairer la prise de décision, améliorer la prestation de services et appuyer une reddition de comptes axée sur les résultats. Grâce à notre système de gestion des lieux, Momentus, le CCO recueille et centralise les données opérationnelles clés, de la gestion des relations avec les clients et des contrats à la planification, la logistique et les finances. Ce système garantit que l'information pertinente est accessible à l'ensemble des services, ce qui permet une planification coordonnée et une exécution efficace.

Le CCO travaille activement à améliorer la façon dont les données éclairent les décisions stratégiques, en veillant à ce que les renseignements obtenus servent à évaluer le rendement, à orienter l'affectation des ressources et à améliorer l'expérience client. En intégrant les données aux processus quotidiens, le CCO favorise la transparence, la reddition de comptes et l'amélioration continue dans l'ensemble de l'organisation.

Conformément aux priorités provinciales, le CCO intensifie ses efforts de partage de données avec Approvisionnement Ontario, notamment en ce qui concerne les dépenses d'approvisionnement, les modalités contractuelles et les relations avec les fournisseurs. Cette collaboration favorise une planification des achats mieux éclairée, renforce la responsabilisation des fournisseurs et garantit que les décisions d'achat s'appuient sur des données fiables et en temps réel.

Ces initiatives témoignent de l'engagement du CCO à bâtir une culture axée sur les données, qui met à profit la technologie et l'analytique pour offrir une valeur exceptionnelle, améliorer les résultats opérationnels et soutenir la durabilité à long terme.

7. Offre numérique et service à la clientèle

Offrir un service à la clientèle exceptionnel est demeuré une priorité clé pour le CCO en 2025-2026. Guidés par notre vision « Une équipe inspirée qui organise des événements exceptionnels », nous avons obtenu une cote de satisfaction globale de la clientèle de 4,8 sur 5, dépassant notre cible de 4,5 et démontrant notre engagement continu envers l'excellence du service.

La technologie et l'innovation demeurent au cœur de l'expérience client. Grâce à son partenariat continu avec Encore Canada, le CCO a continué d'offrir une technologie événementielle de pointe, une connectivité et des solutions de réunions hybrides favorisant une participation harmonieuse, tant pour les participants sur place qu'à distance. En 2025-2026, le CCO a renouvelé son entente de partenariat avec Encore, renforçant ainsi une relation de longue date vouée à la prestation de solutions événementielles novatrices et d'un service à la clientèle exceptionnel.

Le CCO a également renforcé ses capacités opérationnelles en renouvelant son entente de partenariat avec Aramark, assurant ainsi la poursuite de l'excellence des services alimentaires et de boissons. Ensemble, ces partenariats stratégiques permettent au CCO d'offrir des expériences de calibre mondial et de maintenir les normes élevées attendues par les clients et les participants.

L'accessibilité et l'inclusion sont demeurées des éléments importants de la prestation de services. Les partenariats avec des organisations telles que Whimble et Asign ont contribué à ce que les événements soient accessibles à tous les participants grâce à des services de soutien personnel, d'interprétation et d'aide à la communication.

Grâce à une combinaison de service exceptionnel, de partenariats stratégiques et de solutions événementielles novatrices, le CCO a continué d'améliorer l'expérience client et de soutenir sa réputation à titre de destination de choix pour les congrès et les événements.

8. Autres priorités propres au CCO

En 2025-2026, le Centre des congrès d'Ottawa (CCO) a continué de mettre en œuvre les recommandations découlant de l'audit d'optimisation des ressources du vérificateur général de l'Ontario sur le Centre des congrès d'Ottawa et le Metropolitan Toronto Convention Centre. Au cours de l'année, le CCO a fait progresser sa dernière recommandation, la recommandation 10, mesure 3, grâce à la mise en œuvre du projet ACE District, dans le cadre duquel un financement provincial accordé par l'entente Ontario-Ottawa a servi à soutenir la revitalisation du centre-ville. Le CCO continuera de cerner toute initiative particulière à laquelle le ministère pourrait participer à l'avenir.

Pour demeurer compétitif sur le marché national et international des réunions et des congrès, le Centre des congrès d'Ottawa (CCO) continue de collaborer étroitement avec Destination Canada, Tourisme Ottawa et ses partenaires hôteliers afin d'attirer des activités à forte valeur ajoutée dans la région. Ensemble, nous élaborons des offres de vente et de marketing ciblées qui incitent les organisateurs d'événements à choisir Ottawa comme ville hôte, ce qui dynamise l'économie locale et renforce la position d'Ottawa comme destination de choix pour les conférences et les événements. En 2025-2026, le CCO a participé activement à un total de neuf salons professionnels, dont IMEX Frankfurt, la conférence annuelle de l'ASAE et PCMA Convening Leaders. Parallèlement, le CCO a créé des expériences client personnalisées, telles que des visites de sites et des événements Table du Chef, qui se sont avérées efficaces pour convertir des pistes en relations d'affaires à long terme.

Le CCO travaille également en partenariat avec des organisations clés du secteur, notamment Meeting Professionals International (MPI), la Professional Conference Managers Association (PCMA) et la Société canadienne des directeurs d'association (CSAE), afin de rester en contact avec les décideurs et les tendances émergentes. Ces relations offrent un accès précieux à un vaste réseau de professionnels et soutiennent la croissance continue du secteur touristique de l'Ontario.

Dans le cadre de notre engagement envers la collaboration sectorielle, le CCO collabore activement avec d'autres organismes, attractions et parties prenantes afin de promouvoir l'Ontario comme une destination dynamique, inclusive et accessible. Avec un accent renouvelé sur les activations sur le marché et les initiatives de vente interactives, le CCO adopte une approche du développement des affaires axée sur les relations, afin de demeurer une priorité dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

9. Responsabilité sociale de l'entreprise

Au CCO, la responsabilité sociale de l'entreprise n'est pas une initiative secondaire; c'est une valeur fondamentale qui façonne notre façon d'exploiter nos activités, de nous engager auprès de notre communauté et de contribuer à un avenir plus durable. Nous reconnaissons le rôle essentiel que nous jouons dans la vie et l'économie de notre communauté d'accueil, et tout autant le rôle que joue notre communauté dans l'amélioration de l'expérience de nos clients. Pour nourrir cette relation, le CCO entreprend diverses initiatives qui reflètent notre engagement envers la gestion environnementale, l'impact social et une croissance inclusive.

La durabilité environnementale est l'un des piliers stratégiques du CCO. En 2025-2026, nous avons atteint un taux de détournement des déchets de 65 %, dépassant notre objectif à long terme de 64 %. Nos efforts sont soutenus par des solutions novatrices telles qu'une machine ORCA (Organic Refuse Conversion Alternatives), qui transforme les déchets alimentaires et de compostage en eaux grises sans danger pour l'environnement. Nous avons également mis en place le programme Éco-Lanière, qui permet aux congrès et événements organisés au Centre d'emprunter gratuitement des lanières réutilisables et écologiques, réduisant ainsi les déchets matériels tout en respectant notre engagement envers la durabilité. Nous continuons d'explorer de nouveaux programmes et partenariats afin d'améliorer nos pratiques de gestion des déchets et de réduire notre empreinte environnementale.

Le CCO permet également à ses clients de participer à des initiatives de RSE significatives grâce à des programmes flexibles comme notre programme Leave a Legacy. Cette initiative permet aux organisateurs d'événements de redonner facilement à la communauté en réutilisant ou en donnant le matériel restant. Au cours du dernier exercice financier seulement, 215 livres d'articles ont été détournées des sites d'enfouissement et redirigées vers des organismes locaux tels que l'Assumption School et le Refuge Basket, où des articles comme des chandails, des blocs-notes et des sacs fourre-tout ont été mis à bon usage.

Le CCO a établi des partenariats avec La Tablée des Chefs, Whimble et Asign, élargissant ainsi notre impact en offrant aux clients l'accès à des services qui contribuent à rendre leurs événements plus durables, accessibles et inclusifs.

Les collègues du CCO sont également fiers de redonner à la communauté par un engagement concret. Cette année, notre équipe a participé à Nettoyage de la capitale, en ramassant les déchets le long de l'historique canal Rideau. Nous avons également soutenu la Mission d'Ottawa en participant

à la marche de collecte de fonds La nuit la plus froide de l'année. Ces activités reflètent nos valeurs communes de compassion, de service et de responsabilité civique.

En intégrant la RSE à nos activités, à nos partenariats et à notre culture, le CCO bâtit un héritage d'impact positif, qui soutient notre communauté, protège notre environnement et favorise l'équité et l'inclusion dans l'industrie du tourisme et de l'événementiel.

FAITS SAILLANTS

Le CCO a affiché un solide rendement global au cours de l'exercice 2025-2026, dépassant les attentes en matière de revenus et continuant de renforcer son rôle de moteur de l'activité économique pour Ottawa et la province de l'Ontario. Les revenus totaux tirés des événements ont atteint **19,6 millions de dollars**, dépassant le budget de plus de **2,0 millions de dollars**, ce qui reflète le succès de l'organisation dans l'obtention et l'accueil d'activités à forte valeur pour l'ensemble de son portefeuille d'événements.

Les congrès ont une fois de plus été le principal moteur, générant **12,5 millions de dollars de revenus**, dépassant le budget de plus de **2,5 millions de dollars**. En tant que principale source d'impact économique du CCO et élément clé de son mandat, le solide rendement des congrès souligne le succès de l'organisation à attirer de grands événements qui génèrent des visiteurs, des dépenses et des retombées économiques élargies pour la région.

Bien que les revenus des salons professionnels et grand public ainsi que des événements locaux aient été légèrement inférieurs au budget, l'excellent rendement du segment des congrès a largement compensé ces écarts. Les résultats reflètent une proportion plus importante d'activités de congrès au cours de l'année, ces événements ayant généré des revenus et des dépenses de participants plus élevés, tandis que l'activité des événements locaux et des foires et salons est demeurée légèrement inférieure aux prévisions.

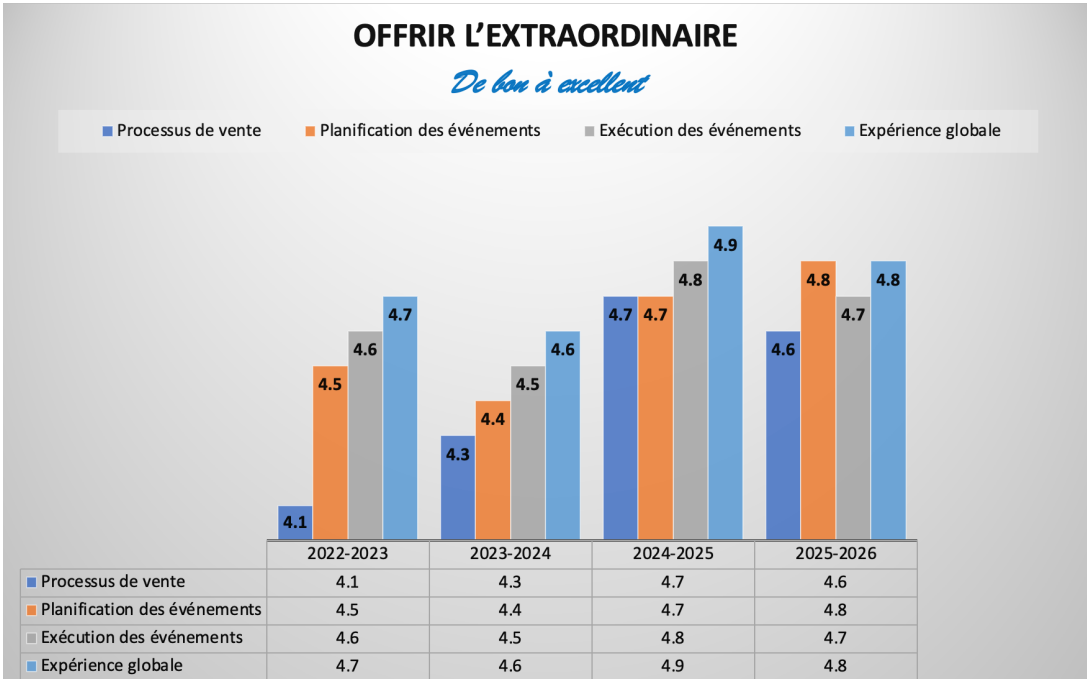
Ce changement dans la répartition des événements s'est traduit par une proportion accrue d'activités de congrès, ce qui correspond aux objectifs stratégiques du CCO et maximise l'impact économique. Dans l'ensemble, les revenus totaux tirés des événements ont dépassé le budget de plus de 2,0 millions de dollars, démontrant la capacité du CCO à optimiser sa répartition d'activités et à produire de solides résultats financiers.

TYPE D'ÉVÉNEMENT	RÉEL	BUDGET	ÉCART
CONGRÈS	12 510 110 \$	9 991 100 \$	2 519 010 \$
SALONS PROFESSIONNELS ET GRAND PUBLIC	635 007 \$	1 002 200 \$	(367 193 \$)
LOCAL	6 411 812 \$	6 506 700 \$	(94 888 \$)
TOTAL	19 556 928 \$	17 500 000 \$	2 056 928 \$

Indicateurs clés de performance (KPI)

KPI	RÉEL	BUDGET	ANNÉE PRÉCÉDENTE
IMPACT ÉCONOMIQUE	160 M\$	120 M\$	113 M\$
CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT	24,1 M\$	21,2 M\$	22,9 M\$
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NET	2,0 M\$	1,1 M\$	3,0 M\$
TAUX D'OCCUPATION	39,3 %	43 %	40 %
NOMBRE TOTAL D'ÉVÉNEMENTS	250	220	266
EXPÉRIENCE CLIENT GLOBALE	4,8	4,5	4,9
PAGES VUES DU SITE WEB	236 685	325 000	320 460

Résultats annuels du service à la clientèle



DIVULGATION DE LA RÉMUNÉRATION

Les membres du conseil d'administration du Centre des congrès d'Ottawa (CCO) reçoivent une rémunération pour leur participation aux réunions du conseil, des comités et à d'autres réunions requises. La rémunération totale versée à chaque administrateur pour l'exercice 2025-2026 est présentée ci-dessous.

Nom	Titre	Date de première nomination	Fin du mandat	Nombre de réunions	Montant \$
Jim Armour	Président	6 juin 2019	16 avril 2028	18	4 050 \$
Michael Crockatt	Administrateur	15 nov. 2020	26 oct. 2026	8	1 200 \$
Yilong Ma	Administrateur	4 mars 2022	3 sept. 2028	5	750 \$
Ann Matejicka	Administratrice	1er déc. 2022	30 nov. 2025	8	1 200 \$
Jagdeep Perhar	Administrateur	7 mai 2020	15 juill. 2029	10	1 500 \$
Stéphanie Plante	Administratrice	14 déc. 2022	26 oct. 2026	4	-
Fred Sherman	Administrateur	9 juill. 2020	15 juill. 2029	13	1 950 \$
Kay Stanley	Administratrice	11 mars 2021	30 oct. 2025	4	600 \$
John Swettenham	Administrateur	16 mai 2025	26 oct. 2026	4	600 \$
Kent Smith	Administrateur	29 janv. 2026	28 janv. 2029	1	-
Paul-Émile Cloutier	Administrateur	29 janv. 2026	28 janv. 2029	1	150 \$

**Ottawa Convention Centre Corporation / Société du
Centre des Congrès d'Ottawa**

**États financiers
au 31 mars
2026**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Ottawa Convention Centre Corporation / Société du
Centre des Congrès d'Ottawa

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
City Park Place, bureau 200
1900, promenade City Park
Ottawa (Ontario)
K1J 1A3

T 613 236-2211

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa (ci-après « le Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels
agréés Experts-comptables
autorisés

Ottawa, Canada
Le 6 juillet 2026

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
	\$	\$
Produits		
Nourriture et boissons	13 787 451	11 809 833
Location d'espace	5 945 702	6 477 703
Commissions	3 325 042	3 521 695
Publicité	750 613	696 213
Intérêt	322 032	484 483
	24 130 840	22 989 927
Charges		
Directes	9 945 596	8 659 440
Installations	7 723 625	6 897 533
Ventes, généraux et administratifs	4 495 874	4 431 584
	22 165 095	19 988 557
Excédent des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	1 965 745	3 001 370
Autres produits (charges)		
Intérêts sur la dette à long terme	(1 005 716)	(1 015 936)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	4 063 916	3 977 726
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 491 140)	(5 218 952)
	(2 432 940)	(2 257 162)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(467 195)	744 208

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Actif net, au début	13 820 798	13 076 590
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(467 195)	<u>744 208</u>
Actif net, à la fin	<u>13 353 603</u>	<u>13 820 798</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u> \$	<u>2025</u> \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(467 195)	744 208
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 491 140	5 218 952
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 063 916)	(3 977 726)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	704 925	1 683 652
Frais payés d'avance	(223 068)	(18 514)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(807 332)	(53 196)
Produits reportés et dépôts	(707 857)	45 424
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(73 303)	3 642 800
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 321 645)	(2 584 257)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus afférents aux immobilisations corporelles	3 918 249	776 973
Remboursements d'emprunts à long terme	(224 284)	(214 063)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 693 965	562 910
Augmentation nette de l'encaisse	2 299 017	1 621 453
Encaisse au début	11 846 268	10 224 815
Encaisse à la fin	14 145 285	11 846 268

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des
Situation financière
au 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court		
terme	14 145 285	11 846 268
Encaisse		
Comptes clients et autres créances (note 3)	1 179 510	1 663 900
Frais payés d'avance	393 339	170 271
	15 718 134	13 680 439
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	115 326 175	119 495 670
	131 044 309	133 176 109
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	2 220 542	3 027 874
Tranche des produits reportés et dépôts échéant à moins de un an	3 102 612	3 714 036
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an		224 284
	5 323 154	6 966 194
Long terme		
Produits reportés et dépôts	417 325	513 758
Dette à long terme (note 7)	27 583 238	27 583 238
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	84 366 989	84 292 121
	117 690 706	119 355 311
ACTIF NET	13 353 603	13 820 798
	131 044 309	133 176 109

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET NATURE DU CENTRE

Le Centre a été constitué en vertu d'une loi spéciale de l'Assemblée législative de l'Ontario. Il a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de calibre international dans la ville d'Ottawa, de manière à promouvoir et à développer le tourisme et l'industrie en Ontario. Le Centre est exonéré d'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers du Centre sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Centre a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du Centre doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Centre pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Nourriture, boissons, location d'espace, publicité et commissions

Les produits du Centre provenant de la vente de nourriture, boissons et de location d'espace sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que les biens ou services connexes sont fournis au client, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de publicité sont comptabilisés au cours de l'année où le service de publicité est fourni au client. Les produits provenant des commissions sont comptabilisés au cours de l'année où l'événement concerné a lieu. Les produits reportés et les dépôts représentent les montants reçus à l'avance des clients pour des services qui seront fournis au cours de périodes futures.

Intérêt

Les produits d'intérêt sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Le Centre comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers du Centre sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Le Centre détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque le Centre reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	40 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, équipement et agencements	10 ans
Réseau technologique	15 ans

Réduction de valeur

Lorsque le Centre constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Notes
complémentaires
au 31 mars 2026

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	1 089 580	1 588 375
Taxes indirectes à recevoir	89 930	75 525
	<u>1 179 510</u>	<u>1 663 900</u>

(a) Au 31 mars 2026, un des clients représente 37 % du total des comptes clients (un client représentait 33 % du total des comptes clients au 31 mars 2025).

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Terrain	753 263	753 263
Bâtiment	170 840 512	63 992 195
Réseau technologique	2 476 912	2 476 912
Mobilier, équipement et agencements	17 524 414	9 840 978
Logiciels	289 857	248 698
	<u>191 884 958</u>	<u>76 558 783</u>
	<u>115 326 175</u>	<u>119 495 670</u>

5 - FACILITÉ DE CRÉDIT

La facilité de crédit, d'un montant autorisé de 3 000 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel (4,45 %; 4,95 % au 31 mars 2025) et est renégociable annuellement.

La facilité de crédit est garantie par une convention de sûreté générale sur tous les biens.

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 858 806	2 523 405
Salaires à payer	361 736	504 469
	<u>2 220 542</u>	<u>3 027 874</u>

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 59 548 \$ au 31 mars 2026 (65 673 \$ au 31 mars 2025).

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Notes complémentaires

au 31 mars 2026

7 - DETTE À LONG TERME

Le 4 mai 2018, le Centre a obtenu une libération de son obligation de rembourser un prêt de 40 000 000 \$ plus les intérêts auprès de l'Office ontarien de financement (l'« OOF »). La libération portait sur le montant total du capital et des intérêts impayés, soit 51 628 557 \$ en date du 31 mars 2018. En conséquence, une nouvelle entente a été signée, obligeant le Centre à effectuer des paiements annuels de 1 000 000 \$ à l'OOF à perpétuité, sous réserve de sa capacité à effectuer ces paiements et de la garantie obtenue du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux de l'Ontario. Au moment de l'entente, les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation ont été évalués à la valeur actuelle nette d'une perpétuité, en utilisant un taux d'actualisation de 3,63 % (basé sur le taux d'emprunt sur 25 ans de la province de l'Ontario à ce moment-là, majoré d'une prime de 0,5 % reflétant le risque de crédit de l'Organisation), et sont présentés ci-dessous pour un total de 27 583 238 \$.

Dans le cadre de la nouvelle entente avec l'OOF, le Centre a obtenu une garantie du Ministère, une partie liée en raison du contrôle commun, pour couvrir tout déficit dans le paiement annuel requis à l'OOF au nom du Centre. Le Centre n'est pas tenu de rembourser les montants versés par le Ministère en vertu de cette garantie.

La nouvelle entente avec l'OOF exige également que le Centre effectue des paiements annuels supplémentaires à l'OOF dans la mesure où les flux de trésorerie excédentaires provenant des opérations le permettent. L'entente stipule que le montant de tout paiement supplémentaire sera négocié chaque année par le Centre et l'OOF en fonction des résultats opérationnels réels de l'année concernée, tout en tenant compte du plan triennal du Centre, y compris son plan d'immobilisations.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation sans intérêt de verser 1 000 000 \$ par année à l'OOF à perpétuité, actualisée à un taux annuel de 3,63 %	27 583 238	27 583 238
Dette liée à l'acquisition du réseau de services technologiques, portant intérêt au taux de 4,73 %, remboursé au cours de l'exercice		224 284
	27 583 238	27 807 522
Versements exigibles à court terme		224 284
	27 583 238	27 583 238

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Solde - Début de l'exercice	84 292 121	87 492 874
Contributions du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux de l'Ontario	638 784	776 973
Contributions d'autres parties	3 500 000	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 063 916)	(3 977 726)
Solde - Fin de l'exercice	84 366 989	84 292 121

9 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Le Centre est lié à tous les ministères, organismes et sociétés de la Couronne de la province de l'Ontario. Il est également lié à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents ainsi qu'aux entités sur lesquelles un principal dirigeant (ou un de ses proches parents) exerce un contrôle exclusif ou partagé. Les opérations entre parties liées ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, le Centre a reçu des contributions totalisant 638 784 \$ (776 973 \$ en 2025) du Ministère, destinées à l'acquisition d'immobilisations corporelles. De ces montants, 221 574 \$ sont inclus dans les comptes clients au 31 mars 2026 (75 200 \$ en 2025).

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

Le Centre est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Centre.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que le Centre utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le Centre est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le Centre est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le Centre a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le Centre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Centre est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Centre est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que le Centre dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. Le Centre établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Notes

complémentaires

au 31 mars 2026

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2026, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) du Centre se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	2 220 542			
Dette à long terme		1 000 000	3 662 206	22 921 032
	<u>2 220 542</u>	<u>1 000 000</u>	<u>3 662 206</u>	<u>22 921 032</u>

11 - ENGAGEMENTS

Le Centre a conclu une entente de services d'installations en lien avec ses opérations, prévoyant des paiements totalisant 3 125 000 \$, venant à échéance en mars 2036.

Les paiements minimums exigibles de l'entente de services d'installations pour les cinq prochains exercices sont de 300 000 \$ en 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031.

Le Centre a conclu une entente de services technologiques en lien avec ses opérations, prévoyant des paiements totalisant 4 495 840 \$, venant à échéance en mars 2036.

Les paiements minimums exigibles de l'entente de services technologiques pour les cinq prochains exercices sont de 449 584 \$ en 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031. L'entente de services technologiques est assujettie à une indexation annuelle.

Le Centre s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéant le 30 avril 2028, prévoyant des paiements de location de 51 055 \$ pour la location d'équipement.

Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 23 564 \$ en 2027, 2028 et 3 927 \$ en 2029.

12 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Centre en matière de gestion du capital est de maintenir sa capacité à poursuivre ses activités en tant qu'entité viable afin de remplir son mandat d'exploitation d'un centre de congrès de calibre mondial. La structure de capital du Centre est composée de ses actifs nets, de sa dette à long terme et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. L'objectif du Centre dans la gestion de sa structure de capital est de garantir l'accès à des flux de trésorerie suffisants pour assurer la continuité de ses opérations et le service de ses obligations.